Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le
ID : 022-212203079-20260907-2026_09_17-DE

Délibération n°2026-09-17

COMMUNE
DE SAINT-JULIEN
(22940)

Date de la convocation :
02/09/2026
Date d'affichage :
02/09/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 19
Présents : 19
Votants : 19

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
L'an DEUX MIL VINGT SIX, le 7 septembre à 19h, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de **Monsieur Gaël LE NOANE, Maire**

Etaient également présents :
Claire ANDRIEUX, Marie BERTHET, Eva CAMARET, Stéphanie DARCEL, Servane DUCHESNE, Catherine GUILLOU, Magalie GUIMARD, Vincent JACQUES, Hervé LANOE, Joël LE BORGNE, Charlène LE THERIZIEN, Xavier LE THERIZIEN, Bertrand LECOLLINET, Régis LOSSOUARN, Sabine MARTIN, Michel PEDRON, Gaël RESMOND et Erik UNTERDORFEL

Secrétaire de séance : Hervé LANOE

OBJET : CREATION D'UNE COMMISSION « SECURITE »

Le Maire propose de créer une commission « Sécurité » chargée d'étudier toutes les questions liées à la sécurité sur la commune (espace public, bâtiments…).

Les personnes suivantes se proposent pour en faire partie : Bertrand LECOLLINET, Catherine GUILLOU, Erik UNTERDORFEL, Michel PEDRON, Hervé LANOE et Xavier LE THERIZIEN

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- de créer une commission « **Sécurité** » composée de : Gaël LE NOANE, Bertrand LECOLLINET, Catherine GUILLOU, Erik UNTERDORFEL, Michel PEDRON, Hervé LANOE et Xavier LE THERIZIEN.
- de donner mandat au Maire pour l'exécution de cette décision.

Le Maire,

Gaël LE NOANE

Le secrétaire,

Hervé LANOE